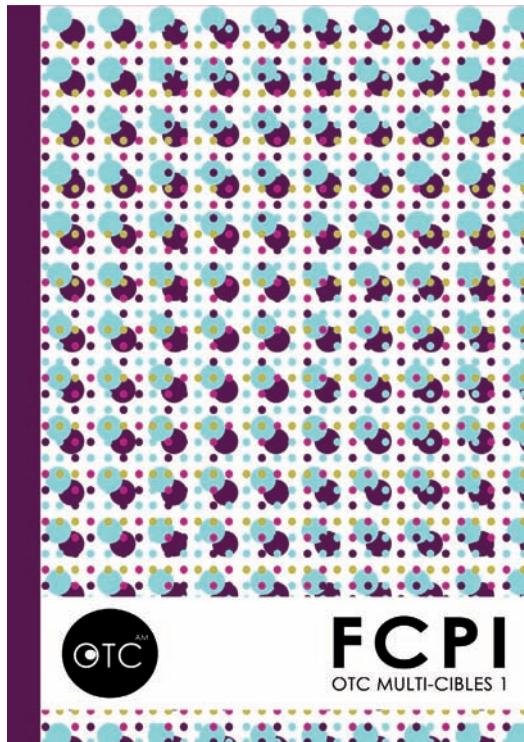
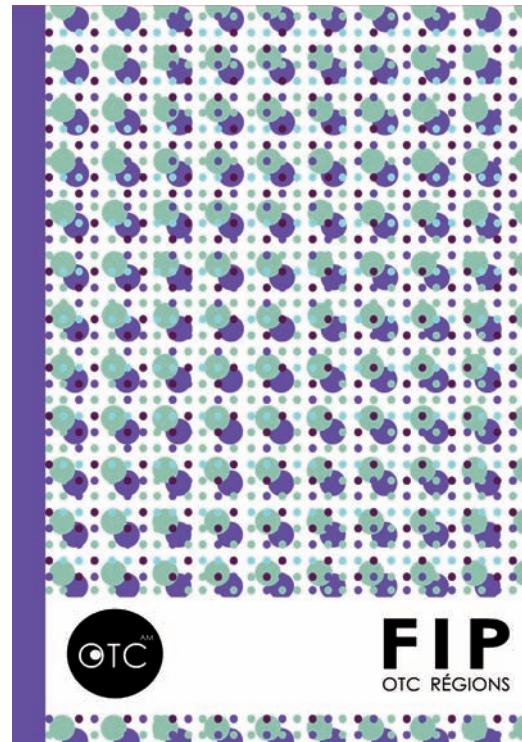


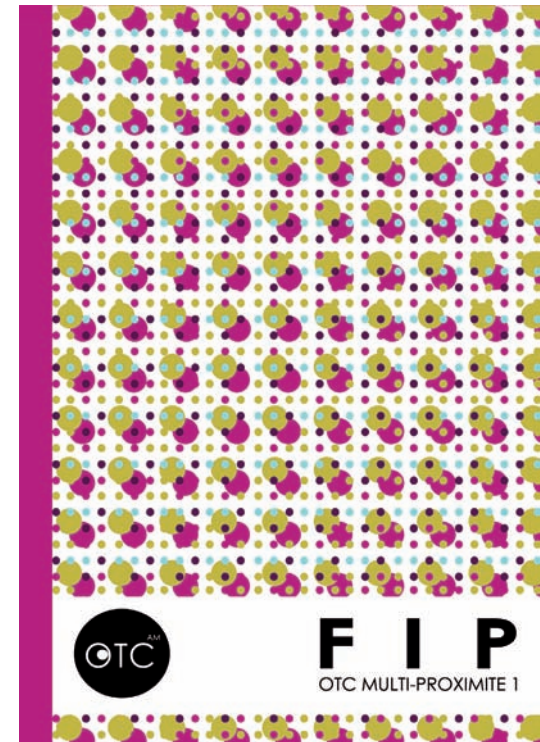
Le Road Book d'OTC AM 2009



Un FCPI 5 ans



4 FIP régionaux



Un FIP traditionnel

DONNÉES CLÉS

**Société
de gestion de
portefeuille**

agrée
par l'AMF
en août 2001

Un seul métier

l'investissement
dans des entreprises
non cotées

**Indépendance
et stabilité**

de son capital
détenu à 100 % par
les collaborateurs

**337 M€
d'actifs gérés
au 30.06.2009**

et 40 000 souscripteurs
personnes physiques

**110 PME
financées
depuis 2001**

grâce à la collecte
réalisée sur nos fonds

**16 OPCVM
sous gestion**

et 6 OPCVM en cours
de commercialisation

UNE SOCIÉTÉ REMARQUÉE POUR SES INVESTISSEMENTS



OTC

1^{er} en nombre de PME
françaises financées
et **en montants** investis
sur l'année 2008.

(étude publiée par
Private Equity Magazine
en janvier 2009)

Extrait du dossier spécial «classement 2008»
réalisé par Private Equity Magazine

Fonds de venture			
SOCIÉTÉ DE GESTION	MONTANTS 2008**	OPÉRATIONS	MONTANTS 2007**
1 OTC Asset Management	55,7	41	36,5
2 Sofinnova Partners	53,9	20	63,5
3 CDC Entreprises	40	7	5,0
4 Seventure	37,2	24	30,2
5 Truffle Capital	33,5	14	13,3
6 Innovacom	27,8	6	15,2
7 Sgam AI PE	26,5	26	24,1
8 AGF Private Equity	25,1	11	38,6
9 A Plus Finance	22,3	9	9,5
10 Auriga Partners	22,2	19	15,0
11 Crédit Agricole PE	21,2	16	26,3
12 CDC Innovation	18,2	17	23,8
13 CM-CIC Capital Privé	17,5	14	17,9
14 Ventech	15,5	10	17,2
15 I Source Gestion	15	8	4,5
16 AXA PE	14,1	9	28,7
17 XAnge	13,5	4	23,1
18 Demeter Partners	12,8	8	2,4
19 Entrepreneur Venture	12,1	15	-
20 EdR IP	11,6	8	22,2
TOTAL	482	286	450*

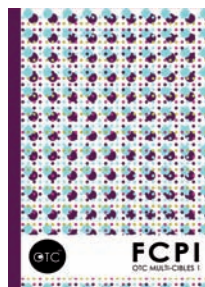
*Total des 20 premiers du classement PEM 2007 - ** en millions d'euros

Sources : fonds, PEM

20 | PRIVATE EQUITY MAGAZINE | Déc / Janvier 2009 | numéro 41 |

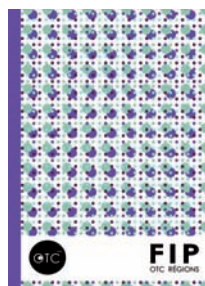
QUOI DE NEUF ?

> UN FCPI OTC MULTI-CIBLES 1



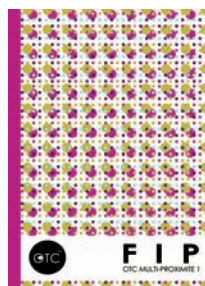
- **Son +** : une durée de vie de 5 ans

> 4 FIP IR ou ISF OTC RÉGIONS



- **Leur +** : une offre à choix multiples couvrant 14 régions et 73 départements pour réduire :
 - son IR
 - ou
 - son ISF

> UN FIP OTC MULTI-PROXIMITÉ 1



- **Son +** : un fonds qui privilégie le financement et le soutien de PME régionales dans la durée

GRACE AU FCPI OTC MULTI-CIBLES 1

D
U
R
E
E



5
A
N
S

(protégeable
2 fois d'une année)

1 Je réduis mon Impôt sur le Revenu dès 2010

Jusqu'à 6 000 euros pour un couple,
pour un investissement de 24 000 €
sur OTC MULTI-CIBLES 1

=

une réduction d'IR équivalente
à 25 % de l'investissement

Jusqu'à 3 000 euros pour une personne seule,
pour un investissement de 12 000 €
sur OTC MULTI-CIBLES 1

=

une réduction d'IR équivalente
à 25 % de l'investissement

2 J'exonère mes plus-values à l'échéance

Mes plus-values sont exonérées d'imposition au moment de la cession de mes parts d'OTC MULTI-CIBLES 1,
(hors prélèvements sociaux), soit un gain d'imposition de 18 % (taux valable en 2009 susceptible de varier).

3 Je soutiens les PME Innovantes

60 % minimum de mon investissement serviront à soutenir l'innovation, la croissance et l'emploi des PME,
en partageant avec elles les phases clés de leur cycle de vie.

4 Je diversifie mon épargne

40 % maximum de mon investissement seront orientés sur des actifs diversifiés : actions, obligations,
monétaire, gérés activement en fonction des conditions de marché.

POURQUOI CHOISIR LE FCPI OTC MULTI-CIBLES 1 ?

- ✓ Immobiliser ses capitaux sur une plus courte période : 5 ans
- ✓ S'exposer en titres de sociétés cotées éligibles de façon plus importante permettant d'assurer une liquidité du FCPI à horizon 5 ans
- ✓ Bénéficier de valorisations attractives tant sur les valeurs cotées que celles non cotées
- ✓ S'appuyer sur l'expertise d'un gérant, expert des petites et moyennes capitalisations cotées, dédié à leur gestion
- ✓ Soutenir le développement de PME innovantes matures aux hypothèses de sorties identifiées à l'entrée
- ✓ Privilégier un fonds qui bénéficie d'une très forte diversification en coté, non coté et allocation d'actifs
- ✓ **Investir au sein d'un fonds qui anticipe la nouvelle réglementation** sur le raccourcissement des délais d'investissement *(proposition de loi adoptée par Le Sénat en première lecture le 29 juin dernier et examinée par l'Assemblée Nationale à la rentrée)*



L'avis de Jean-Marc Palhon

Directeur Général



“

Ce FCPI bénéficiera d'un quota en valeurs cotées plus important dans le but d'assurer une liquidité à 5 ans, qui ne peut être offerte uniquement par des investissements non cotés.

L'arrivée d'un expert dédié à la gestion des titres cotés est un atout essentiel pour le fonds et une expertise complémentaire dont OTC Asset Management a souhaité se doter dans son équipe de gestion.

”

GRACE AUX FIP OTC RÉGIONS

D
U
R
E
E



7,5

A
N
S

2 fois d'une année
(prorogable)

1 Je réduis mon Impôt sur le Revenu dès 2010

Jusqu'à 6 000 euros pour un couple,
pour un investissement de 24 000 €

=

une réduction d'IR équivalente
à 25 % de l'investissement

Jusqu'à 3 000 euros pour une personne seule,
pour un investissement de 12 000 €

=

une réduction d'IR équivalente
à 25 % de l'investissement

À SAVOIR

Si je souhaite utiliser ma souscription pour réduire mon ISF, je bénéficie d'une réduction d'ISF de 35 % du montant de ma souscription dans la limite de 20 000 € et d'une réduction d'IR de 7,5 % dans la limite de 3 000 € pour une personne seule et 6 000 € pour un couple.

2 J'exonère mes plus-values

Mes plus-values sont exonérées d'imposition au moment de la cession de mes parts (hors prélèvements sociaux), soit un gain d'imposition de 18 % (taux valable en 2009 susceptible de varier).

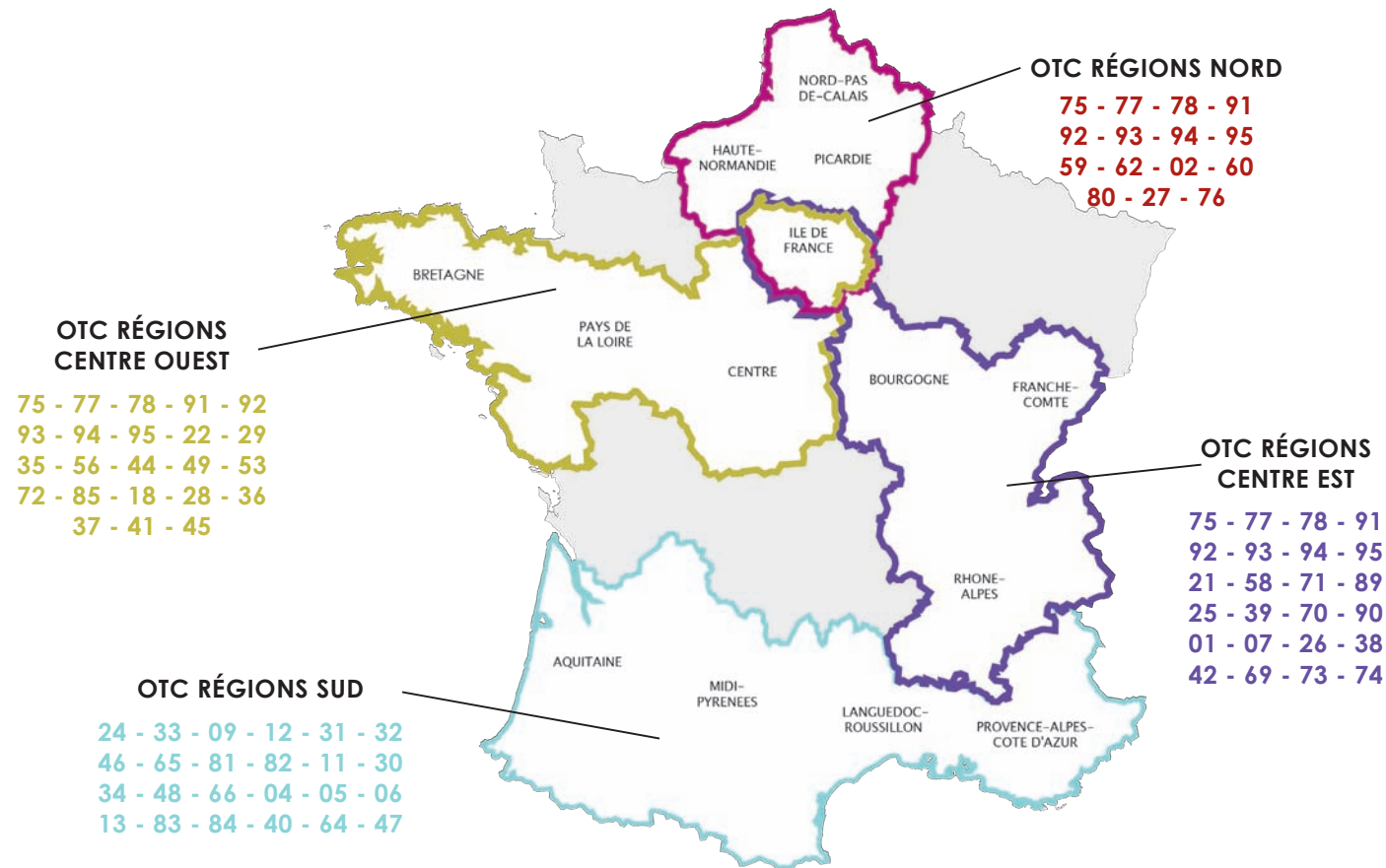
3 Je soutiens les PME Régionales de mon choix

70 % minimum de mon investissement serviront à soutenir l'innovation, la croissance et l'emploi de PME non cotées issues des zones géographiques de mon choix, parmi 14 régions (cf page 7)

4 Je diversifie mon épargne

30 % maximum de mon investissement seront orientés sur des actifs diversifiés : OPCVM, actions, obligations, monétaire, gérés activement en fonction des conditions de marché.

OTC RÉGIONS :



POUR FINANCER DES PME ISSUES
DE **14** RÉGIONS = **73** DÉPARTEMENTS

POURQUOI CHOISIR LES FIP OTC RÉGIONS ?

- ✓ S'exposer plus fortement en PME non cotées régionales qui représentent 70% de l'actif des 4 fonds
- ✓ Soutenir des régions qui n'ont que peu d'alternatives de financement à proposer à leurs PME
- ✓ S'appuyer sur des partenariats régionaux pour un flux d'affaires de qualité
- ✓ Favoriser une offre à choix multiples : 4 fonds pour diversifier son investissement au niveau géographique
- ✓ Financer sans limitation sectorielle des sociétés de proximité qui cherchent à se développer par augmentation de capital
- ✓ Se diversifier sur un nombre important de lignes lié au type d'opérations autorisées limitées à 2,5 M€/an
- ✓ **Proposer au souscripteur une réduction fiscale au choix : IRPP ou ISF**



L'avis de Patrick de Roquemaurel

Directeur de Participations



“

Le succès de cette gamme unique, qui a pour vocation de financer des PME issues de 14 régions, réside notamment dans la capacité d'OTC Asset Management à établir un flux d'affaires de qualité, diversifié dans ses sources.

Actif stratégique du processus d'investissement d'OTC Régions, le deal flow s'enrichit cette année avec la signature de partenariats régionaux, nous assurant plus de proximité dans nos financements.

”

GRACE AU FIP OTC MULTI-PROXIMITÉ 1

DURÉE



8 ANS

2 fois d'une année
(protégable)

1 Je réduis mon Impôt sur le Revenu dès 2010

Jusqu'à 6 000 euros pour un couple,
pour un investissement de 24 000 €
sur OTC MULTI - PROXIMITÉ 1

=

une réduction d'IR équivalente
à 25 % de l'investissement

Jusqu'à 3 000 euros pour une personne seule,
pour un investissement de 12 000 €
sur OTC MULTI - PROXIMITÉ 1

=

une réduction d'IR équivalente
à 25 % de l'investissement

2 J'exonère mes plus-values à l'échéance

Mes plus-values sont exonérées d'imposition au moment de la cession de mes parts d'OTC MULTI-PROXIMITÉ 1,
(hors prélèvements sociaux), soit un gain d'imposition de 18 % (taux valable en 2009 susceptible de varier).

3 Je soutiens les PME Régionales

60 % minimum de mon investissement serviront à soutenir l'innovation, la croissance et l'emploi des PME, en partageant avec elles les phases clés de leur cycle de vie. Ces PME sont issues de 4 régions : Ile-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

4 Je diversifie mon épargne

40 % maximum de mon investissement seront orientés sur des actifs diversifiés : actions, obligations, monétaire, gérés activement en fonction des conditions de marché.

POURQUOI CHOISIR LE FIP OTC MULTI-PROXIMITÉ 1 ?

- ✓ Souscrire à un fonds qui privilégie l'investissement en PME éligibles qui peut représenter jusqu'à 60% de l'actif du fonds
- ✓ Bénéficier d'une gestion diversifiée qui intègre également des sociétés cotées régionales
- ✓ Investir sur une durée permettant d'accompagner des PME qui se situent à différents stades de développement
- ✓ Fidéliser le souscripteur à 8 ans
- ✓ S'exposer plus fortement en PME non cotées « jeunes » = 10% en sociétés de moins de 5 ans
- ✓ **Présenter au souscripteur une offre qui privilégie le financement et le soutien de PME régionales dans la durée**



L'avis de Flavien Tiberghien

Chargé d'affaires



“

Le FIP OTC MULTI-PROXIMITÉ 1 a été créé pour répondre aux besoins de financements des PME non cotées qui ne trouvent plus de solutions auprès des acteurs traditionnels. Compte tenu des contraintes de gestion imposées par la réglementation et du type de projets financés, nos investissements doivent être envisagés à 8/10 ans, durée nécessaire au bon exercice de notre métier de Capital investisseur, qui consiste à soutenir le développement des sociétés régionales non cotées dans la durée.

”

🕒 LA POCHE NON COTÉE

- > Objectif : financer des PME non cotées éligibles présentant de fortes perspectives de croissance à des stades de développement différents
- > Pondération : 0% à 60% du FCPI et 40% du FIP / 70% des FIP OTC RÉGIONS
- > Gestion OTC AM > assurée par 6 Directeurs de Participations et 4 Chargés d'Affaires

🕒 LA POCHE COTÉE

- > Objectif : investir au sein de sociétés cotées éligibles aux capitalisations < à 150 M€
- > Pondération : 0% à 60% du FCPI et 0% à 20% du FIP
- > Gestion OTC AM > assurée par un gérant dédié à cette poche, Florent Saint Léger, spécialiste des petites et moyennes capitalisations

🕒 LA POCHE LIBRE

- > Objectif : proposer une allocation d'actifs en sélectionnant des thèmes et des supports d'investissement, pour lesquels le risque est aussi faible que possible
- > Pondération : 40% maximum du FCPI et du FIP / 30% maximum des FIP OTC RÉGIONS
- > Gestion OTC AM > en collaboration avec Sunny Asset Management, société de gestion indépendante spécialiste de l'allocation d'actifs

A SAVOIR : OTC Asset Management s'engage à détailler la gestion de ces 3 poches dans sa lettre semestrielle (cf n°0 de la Lettre d'info OTC MULTI-CIBLES)

L'ÉQUIPE



Jean-Marc Palhon (44 ans)
Directeur Général Fondateur
Expert-Comptable



Michel Gomart (52 ans)
Directeur de Participations
HEC & Droit



Xavier Faure (39 ans)
Directeur de Participations
Polytechnique



Patrick de Roquemaurel (52 ans)
Directeur de Participations
ESLSCA



Matthieu Dracs (33 ans)
Directeur de Participations
Dauphine - Mastère ESSEC



Bertrand Pulles (40 ans)
Directeur de Participations
Ecole de Commerce



Emmanuelle Deponge (43 ans)
Chargé d'affaires
Docteur en Sciences de la vie



Laurent Foiry (29 ans)
Chargé d'affaires
Docteur en Génétique moléculaire



Flavien Tiberghien (30 ans)
Chargé d'affaires
ESSEC & Droit



Fleur Brossel (36 ans)
Secrétaire Général
Magistère de Gestion



Elise Rech (33 ans)
Chargée de missions
Master Audit Contrôle



Fanny Spagner (33 ans)
Contrôleur Financier
DESS Finance



Florent Saint-Léger (36 ans)
Gérant SMID
ISG



Muriel Claude (37 ans)
Directrice Marketing et Communication
DESS Marketing



Christophe Tapia (39 ans)
Directeur du Développement



Myriam Villetelle (33 ans)
Assistante de gestion
Maîtrise de Gestion



Hélène Diter (42 ans)
Assistante de Gestion
EFAP



CALCULEZ LES RÉDUCTIONS FISCALES GRACE À NOTRE SIMULATEUR

A. Informations personnelles de votre client

M. Adresse
 Code Postal
 Prénom Ville

1. Quelle est votre situation matrimoniale ?

2. De quel montant souhaitez-vous réduire votre ISF ?

3. Avez-vous souscrit au FIP OTC DUO 1 entre le 15.06 et le 31.12.2008 ?

Quel était le montant total de votre souscription (hors DE) ?

4. De quelle manière souhaitez-vous répartir votre souscription ?

Nord Centre Est
le de France / Hauts Normands / Picardie / Nord Pas de Calais le de France / Bourgogne / France Comté / Rhône Alpes
 Sud Centre Ouest
Aquitaine / Midi Pyrénées / Languedoc Roussillon / PACA le de France / Centre / Pays de Loire / Bretagne

B. Optimisation fiscale

	OTC MULTI CIBLES 1	OTC MULTI PROXIMITÉ 1	OTC REGIONS NORD	OTC REGIONS SUD	OTC REGIONS CENTRE EST	OTC REGIONS CENTRE OUEST
Valeur unitaire d'une part	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €
Montant minimal de souscription (hors droits d'entrée)	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Droit d'entrée (à saisir)						
Nombre de parts à souscrire						
Pour un montant de						
+ Droit d'entrée (10)						
MONTANT TOTAL DE LA SOUSCRIPTION						

C. Synthèse de la simulation

En souscrivant avant le 20 mai 2009⁽¹⁾, vous bénéficiez d'une réduction de

sur votre ISF 2009

sur l'IR relatif à vos revenus 2009 à payer en 2010

Soit une réduction totale d'impôt de correspondant à de votre investissement

Pour information, la réduction d'impôt globale présentée ci-dessus inclut la réduction liée à la souscription au FIP OTC Duo 1 dédiée à l'ISF avant le 31 décembre 2008, qui s'élève à :

A savoir : Pour toute nouvelle souscription sur un FCPI et/ou FIP, il faut tenir compte de la réduction d'IR déjà offerte par une souscription à un FIP ISF avant le 15 juin 2009. Le simulateur d'OTC Asset Management a tout prévu, même ce cas particulier !

FICHE D'IDENTITÉ DES FONDS

	IR : FCPI OTC MULTI-CIBLES 1	IR ou ISF : FIP OTC RÉGIONS	IR : FIP OTC MULTI-PROXIMITÉ 1
RÉDUCTION IR	6 000 € pour un couple 3 000 € pour une personne seule	6 000 € pour un couple 3 000 € pour une personne seule	6 000 € pour un couple 3 000 € pour une personne seule
RÉDUCTION ISF	Non	Oui, limitée à 20 000 € pour un couple ou une personne seule	Non
EXONÉRATION + VALUES	Oui - à l'échéance et hors prélèvements sociaux	Oui - à l'échéance et hors prélèvements sociaux	Oui - à l'échéance et hors prélèvements sociaux
EXONÉRATION ASSIETTE ISF	Non - déclarer la VL connue le 1 ^{er} janvier de l'année d'imposition	Oui : 70% de la souscription	Non - déclarer la VL connue le 1 ^{er} janvier de l'année d'imposition
DURÉE	5 ans	7 ans 1/2	8 ans
% PME NON COTÉES	0 à 60% minimum en PME Innovantes européennes	70% minimum en PME issues de 14 régions au travers des 4 FIP OTC REGIONS	40% minimum en PME issues de 4 régions : Ile-de-France / Bourgogne / Rhone-Alpes / Paca
% PME COTÉES ÉLIGIBLES	0 à 60% en capitalisations < 150 M€	0%	20% maximum (capitalisations < 150 M€)
% GESTION LIBRE	40% maximum en allocation d'actifs	30% maximum en allocation d'actifs	40% maximum en allocation d'actifs
INVESTISSEMENT MINIMUM	100 parts	100 parts	100 parts
FRAIS D'ENTRÉE	5% maximum	5% maximum	5% maximum
FRAIS DE GESTION	3,85% TTC	3,85% TTC	3,85% TTC
FRAIS DE SORTIE	0%	0%	0%
VL	10 €	10 €	10 €
SOUSCRIPTION	Jusqu'au 30.12.2009	Jusqu'au 30.12.2009	Jusqu'au 30.12.2009
COMMENT CHOISIR ?	Je privilégie : <ul style="list-style-type: none"> ■ un investissement sur 5 ans ■ le soutien aux PME innovantes européennes à fort potentiel de croissance 	Je souhaite : <ul style="list-style-type: none"> ■ soutenir les régions de mon choix parmi 14 régions ■ bénéficier de la possibilité de réduire mon IR ou mon ISF 	Je favorise : <ul style="list-style-type: none"> ■ un investissement dans la durée ■ les entreprises régionales de plus petites tailles issues de 4 régions limitrophes

Une nouveauté OTC ASSET MANAGEMENT

Une spécificité OTC ASSET MANAGEMENT

FCPI / FIP / FIP ISF : LEURS PARTICULARITÉS

	FCPI	FIP	FIP ISF
Type de sociétés	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de limitation de CA • Pas de limitation de total bilan • Effectif < 2 000 personnes • Entreprises disposant d'un caractère innovant (tous secteurs) 	<ul style="list-style-type: none"> • CA < 50 M€ • Total bilan < 43 M€ • Effectif < 250 personnes • Entreprises disposant ou non d'un caractère innovant (tous secteurs) 	<ul style="list-style-type: none"> • CA < 50 M€ • Total bilan < 43 M€ • Effectif < 250 personnes • 20 % minimum de sociétés de moins de 5 ans (tous secteurs)
Zone géographique	Europe	4 régions limitrophes	4 régions limitrophes
Type d'investissement	Capital Risque Capital Développement	Capital Risque Capital Développement LBO	Capital Risque Capital Développement LBO
Type d'opérations			<ul style="list-style-type: none"> • Uniquement augmentation de capital • Montant max. d'investissement : 2,5 M€ / 12 mois